RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département du Rhône — 4me Circonscription - LYON

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Guy JARROSSON

Candidat Indépendant

Suppléante :

Mlle M. F. Ginette DUJARDIN

DANS CETTE CIRCONSCRIPTION DE QUOI S'AGIT-IL ?

En 1962, Herzog se fait élire député. C'est le premier acte. En 1965, second acte : il essaie de s'emparer de la Mairie. Mais les Lyonnais ont compris et les listes de l'UNR Herzog recueillent moins de 12 % des voix...

En 1967, Joxe veut recommencer, ici, ce coup manqué. Car vous n'avez gardé ni Herzog ni son suppléant.

Ne vous laissez pas abuser une nouvelle fois.

FAUT-IL DES PARISIENS OU DES LYONNAIS ?

Pourquoi d'ailleurs cet amour des Parisiens pour la 4me circonscription, amour qui naît et dure seulement le temps des élections ? Joxe — et le candidat du Centre Démocrate également — arrivent de la Capitale pour la circonstance. Connaissent-ils seulement votre quartier ?

Je suis né à Lyon, j'y vis, j'y travaille, j'y élève ma nombreuse famille. Je connais toute la circonscription, vos besoins, vos difficultés. Ma suppléante y exerce les fonctions d'Adjointe au Maire. Nous sommes conseillers municipaux de Lyon, élus sur la liste P.R.A.D.E.L.

NOUS SOMMES PARMI VOUS, A VOS COTES

Nous avons l'expérience nécessaire pour vous rendre vraiment service.

Je suis prêt à accomplir la grande tâche régionale et nationale à laquelle j'ai déjà travaillé en votre nom.

NOTRE PLUS GRAND SOUCI : LES JEUNES

Ils sont des milliers à Montchat, aux Brotteaux qui arrivent à 18, 20, 25 ans et qui s'interrogent sur leur avenir, et en particulier dans le domaine de l'emploi. Qu'a prévu le Pouvoir, alors que des centaines de cadres sont aujourd'hui à Lyon sans situation ?

Par ailleurs, si les maisons des jeunes et de la culture doivent être développées et soutenues, il ne faut pas négliger les mouvements de jeunesse. La priorité, en tout cas, doit être donnée à la formation et au statut des animateurs.



Mlle M.F. G. DUJARDIN

Conseillère Municipale de Lyon

POUR UNE PAIX VERITABLE

Paix au dedans par la concorde entre les citoyens, par l'oubli du passé, dans une amnistie totale et généreuse.

Paix au dehors par la construction de l'Europe et par la reprise des liens — fâcheusement distendus — avec nos alliés naturels.

Paix qui assure le rayonnement de notre civilisation occidentale et chrétienne.

POUR UNE STABILITE REELLE

La Constitution doit rester une loi fondamentale et non un texte que son gardien interprète à sa fantaisie.

La stabilité, qui est essentielle, n'est d'ailleurs pas le monopole de l'UNR. La Ve République appartient à tout le monde.

POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE

Les concentrations auxquelles pousse systématiquement le gouvernement sont loin d'être toujours conformes à la nature des choses. Elles nuisent au **plein emploi** comme à la fécondité de l'activité créatrice entretenue par la concurrence.

La **dimension européenne** réside plus dans la qualité que dans la quantité.

POUR UNE PROMOTION REGIONALE

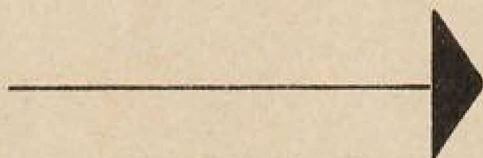
Lyon, centre nerveux d'une région économique active ne doit pas être constamment inféodée à la toute puissante administration centrale. Il faut rendre véritable la décentralisation et donner aux corps intermédiaires une saine et légitime autonomie.

POUR LES DESHERITES DE LA VIE

La population active a ses problèmes. A plus forte raison faut-il apporter une aide à ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes : les malades, les infirmes, les indigents, ceux qui vivent péniblement, tous les déshérités de la vie.

La présence de Mademoiselle Dujardin, grâce à laquelle tant de vieillards ont dû retrouver le sourire et la confiance donne la certitude qu'ils ne sont pas oubliés.

SI VOUS VOULEZ
RETROUVER L'IMAGE
D'UNE FRANCE FORTE ET UNIE



DES LE 1er TOUR
VOTEZ POUR
UN LYONNAIS AUTHENTIQUE
UN HOMME D'ACTION
ET D'EXPERIENCE

Guy JARROSSON

Conseiller Municipal de LYON
Ancien Député
Ancien Représentant de la France au Parlement Européen
Président de Chambre Syndicale

Suppléante :

Mlle M. F. Ginette DUJARDIN

Secrétaire Sociale
Conseillère Municipale, déléguée au 6e Arrondissement

dont les candidatures leur sont particulièrement recommandées par :

Mesdames BONNAMOUR, C. A. COTTIN, POURADIER-DUTEIL, TOUSSAINT ;
M. le Sénateur BRUYAS ;
MM. les Adjoints et Conseillers Municipaux de Lyon : Docteur CARRAZ, Georges CHAPAS, Doyen honoraire de la Faculté Catholique des Sciences, Francisque COLLOMB, Général GIRARD, Jean MARQUE, juge au Tribunal de Commerce, Jean MIRIOT, ancien député du Rhône, Georges RIMAUD ;
MM. le Docteur BURLATON, B. DARY, P. GINDRE, Jean LOISEAU, le Docteur René MOREL.

IMP. J. LORGE 37, Quai Fulchiron - LYON